

**Distribution limitée**

**WHC-98/CONF.201/INF.10**

**Paris, le 8 juin 1998**

**Original : anglais/français**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL  
Vingt-deuxième session**

**Paris, Siège de l'UNESCO, Salle X (Fontenoy)**

**22 - 27 juin 1998**

Compte rendu de la réunion sur la conservation du patrimoine culturel  
immobilier en Afrique sub-saharienne (Abidjan, 23-25 mars 1998)

# **AFRICA 2009**

## *Conservation du Patrimoine Culturel Immobilier en Afrique Sub-Saharienne*

WHC-UNESCO-ICCROM-CRATerre-EAG  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire

Abidjan, 23-25 Mars 1998

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

#### **1. Introduction**

Du 23 au 25 Mars 1998, une réunion s'est tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire, pour le lancement de AFRICA 2009, une nouvelle initiative visant à améliorer les conditions pour la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique sub-saharienne, grâce à sa meilleure intégration dans un processus de développement durable. L'élaboration de ce nouveau programme est due à l'effort conjugué de l'ICCROM, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ( deux organisations intergouvernementales) et CRATerre-EAG( une organisation intergouvernementale associée à l'Ecole d'architecture de Grenoble) Le Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire avec l'aide de la Mission Française pour la Coopération et l'Action Culturelle à Abidjan, ont accueilli la réunion. Le bureau de l'UNESCO à Abidjan a apporté le soutien logistique local. Des professionnels du patrimoine culturel, provenant de 9 pays africains, ont participé à la réunion ainsi que des représentants de plusieurs institutions nationales et internationales et des offices de développement. La liste des participants de la réunion est présentée dans l'**Annexe 1** du compte-rendu.

L'objectif de cette réunion était d'organiser une tribune afin que les participants africains présentent et discutent les besoins de la formation dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel immobilier, afin également de présenter le cadre du programme AFRICA 2009 et obtenir des suggestions de la part des participants, pour modifier éventuellement la structure de base du programme. La réunion a aussi permis de dessiner la direction future du programme, grâce aux commentaires des participants présents et grâce à la sélection d'un comité de coordination pour le développement ultérieur du programme, dont les grandes lignes ont été approuvées pendant la réunion.

L'ordre du jour de la réunion, adopté par les participants de la réunion est présenté dans l'**Annexe 2**. La première journée de la réunion a été présidée par un représentant de la de Côte d'Ivoire. La deuxième journée a été présidée par George Abungu, Directeur des Musées Régionaux, des Sites et des Monuments pour les Musées Nationaux du Kenya.

#### **2. Session d'ouverture**

Dans son discours, Mr Gaël de Guichen, Assistant du Directeur-Général de l'ICCROM a adressé des salutations aux participants, de la part de Mr Marc Laenen, Directeur-Général de l'ICCROM, absent à la réunion pour cause maladie. Mr de Guichen a évoqué l'engagement que l'ICCROM a pris depuis longtemps pour la conservation du patrimoine culturel en Afrique. Il fit notamment allusion au programme PREMA, qui travaille depuis 10 ans avec les musées du continent africain, pour la conservation préventive des collections muséales. Il fit remarquer que le nouveau programme discuté pendant la réunion, constituait une suite logique à l'extension des activités de l'ICCROM en Afrique, pour le travail sur le patrimoine culturel immobilier en coopération avec le Centre du Patrimoine Mondial. Mr de Guichen a ajouté qu'il était nécessaire d'élargir le but du programme afin de placer la conservation dans le contexte plus large d'un développement durable. Il ne doit pas seulement inclure la conservation physique des structures, mais doit également prendre en considération les besoins sociaux, économiques et de l'environnement des communautés. Il déclara que la conservation doit être davantage considérée comme un moyen d'améliorer le bien-être des peuples et pas uniquement un moyen de préserver des structures architecturales. Enfin, il exprima l'espoir que l'ICCROM continuera, par l'intermédiaire du nouveau programme, à nouer des liens de travail solides avec les institutions et les particuliers du continent, dans le but commun de protéger le patrimoine culturel de l'Afrique.

Dans son discours, Madame Lucette de Andrade-Diaware, Chef de bureau, UNESCO, Abidjan, a présenté au nom du Directeur-Général de l'UNESCO, et du Directeur du Centre du Patrimoine mondial, la Convention sur le patrimoine mondial et ses implications pour le patrimoine culturel en Afrique. Elle a affirmé que pour le moment, 30 états africains avaient signé la convention et 44 sites étaient inscrits sur la liste du patrimoine mondial (17 sites culturels et 27 sites naturels). Elle signala que le Comité du Patrimoine Mondial était préoccupé par la sous-représentation des sites africains sur la liste. Elle déclara en outre, que le programme AFRICA 2009 était une des étapes prévues par le Comité, l'ICCROM et CRATerre-EAG, pour redresser le déséquilibre. Elle a expliqué que le programme avait été développé sur la base d'une enquête et d'un questionnaire envoyé à 44 institutions concernées par le patrimoine culturel. Les questionnaires, dont le pourcentage des réponses a dépassé 60%, ont conduit à la création d'une « *Stratégie de formation pour la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique sub-saharienne* », présentée à la réunion des experts, à l'ICCROM, en septembre 1996 et approuvée par le Comité du Patrimoine Mondial, lors de sa XXème session, en décembre de la même année. Le programme AFRICA 2009 peut être considéré comme un développement ultérieur de cette stratégie. Madame de Andrade-Diawara a rappelé que le Comité du Patrimoine Mondial avait financé la réunion à Abidjan, dans le but de rassembler les professionnels africains, ayant participé à l'enquête, et impliqués dans les projets situés pilotes réalisés ces dernières années. Ce groupe de personnes a été pressenti pour collaborer au lancement de ce projet ambitieux et lui donner une direction. Elle a également exprimé l'espoir que la réunion permette de dégager les principaux problèmes affrontés pour la préservation d'une identité africaine et pour la transmission des valeurs aux générations futures. Le Comité du Patrimoine Mondial était représenté, lors de la réunion, par Madame Galia Saouma-Forero, Senior Programme Specialist pour le patrimoine culturel en Afrique sub-saharienne. Madame Galia Saouma-Forero a mis en place le programme, la coopération entre l'ICCROM, CRATerre-EAG et le réseau des spécialistes africains ayant contribué à une meilleure représentation du patrimoine africain sur la Liste du Patrimoine

Mondial, et a soutenu les projets de formation in-situ, financés par la Comité du Patrimoine Mondial et son bureau.

Après l'allocution de Madame de Andrade-Diawara, la réunion a été officiellement ouverte avec le discours de bienvenue de son Excellence, Professeur Bernard Zadi Zaourou, Ministre de la Culture de Côte d'Ivoire. Prof. Zadi Zaourou a expliqué que, malgré la grande variété des traditions et des modes de vie, nous devons utiliser notre patrimoine culturel collectif, avec ses valeurs communes, pour construire des sociétés plus harmonieuses. Il a affirmé que le patrimoine culturel doit devenir un élément important, qui doit être conservé et intégré à la conscience nationale. L'état a pour fonction de créer et consolider les règles et les normes de protection et de conservation, rôle qu'il ne peut déléguer aux autres. Il doit développer un cadre, comportant plusieurs types de mesures concrètes qui peuvent être appliquées à la fois au patrimoine public et privé. Le Ministre a aussi remarqué le manque de connaissances techniques. Il a notamment mentionné des projets pour la conservation de Grand-Bassam et pour un groupe de mosquées situées dans les régions septentrionales du pays. Il a affirmé qu'un meilleur savoir-faire technique était nécessaire pour ces projets. Enfin, il a exprimé le souhait que la Côte d'Ivoire continue à jouer un rôle important pour le développement du programme AFRICA 2009 et a proposé d'accueillir d'autres activités pour l'initiative, si nécessaire.

### **3. Présentation, par les participants de la réunion, des interventions passées et des besoins de la formation dans les différents pays**

Discuter de chacune des présentations faites par les participants sur la situation dans leur propre pays, n'est pas le propos de ce compte-rendu. Les contenus des exposés sont présentés dans les rapports préparés par les participants dans le document intitulé *Rapports des participants*, distribué à la réunion. (Des copies supplémentaires sont disponibles, sur demande, à l'ICCRUM). Ce chapitre tentera en revanche, de présenter une brève synthèse des principaux thèmes abordés par les participants lors de leur exposé.

Les exposés ont témoigné de la grande variété du patrimoine culturel immobilier, qui représente une partie du patrimoine trouvé en Afrique sub-saharienne. Les exposés se sont intéressés: aux villes historiques telles que Mombasa et Lamu au Kenya, Zanzibar et Bagamoyo en Tanzanie, Grand-Bassam en Côte d'Ivoire; aux sites archéologiques au Kenya, en Ethiopie et au Zimbabwe; aux groupes de constructions et de monuments comme les Palais Royaux d'Abomey, les mosquées de Tombouctou, les forts, les constructions traditionnelles et religieuses du Ghana et les églises en pierre taillée d'Ethiopie; enfin, les sites d'art rupestre du Zimbabwe. Les matériaux physiques qui constituent les divers éléments de ces sites sont variables: terre, bois, paille, métal mais aussi pierre de corail, construction à la chaux, construction en pierre sèche et couleur appliquée directement sur les surfaces rocheuses.

Les exposés des participants ont mis en relief un certain nombre de considérations essentielles. Elles peuvent être regroupées en 4 catégories principales: la politique, la gestion, le savoir-faire technique et la formation. Les thèmes les plus importants sont présentés ci-dessous.

#### Politique

Dans ce domaine, il est nécessaire de:

- prendre en considération les composantes sociales, démographiques, économiques, de l'environnement et du développement pour la planification de la conservation du patrimoine culturel immobilier;
- créer et mettre en place de meilleurs cadres administratifs et juridiques pour la conservation et le développement;
- mieux comprendre et communiquer les valeurs économiques (et autres) de la conservation, confrontées aux fortes pressions économiques;
- renforcer la coopération et les liens avec les gouvernements locaux, nationaux et les autres organisations de développement pas directement concernées par la conservation; améliorer la coordination entre tous les acteurs impliqués;
- mieux explorer les relations entre le public et la propriété privée de biens patrimoniaux;
- explorer les domaines de compétence de la communauté dans la région, de manière à développer des modèles éventuels et des instructions pour l'action, tout en prenant soin d'adapter les solutions aux situations individuelles.

### Gestion

Il est nécessaire de:

- développer une planification plus détaillée, complète et intégrée, ainsi que des instruments de gestion pour les sites et les relier à leur environnement;
- mieux gérer et planifier afin d'obtenir un tourisme "durable" (avec notamment une meilleure gestion des visiteurs);
- améliorer les outils de gestion tels que les inventaires et autres formes de documentation et d'enregistrement du patrimoine;
- créer de nouveaux outils de gestion (tels que des fonds de roulement) pour promouvoir la conservation;
- créer, gérer et mettre en oeuvre des programmes de maintenance.

### Savoir-faire technique

Les requêtes concernant le domaine technique, sont les suivantes:

- mieux connaître les matériaux particuliers et les techniques de construction;
- mieux comprendre les mécanismes de détérioration et les besoins de maintenance et de réparation;
- mieux comprendre les interventions précédentes et savoir comment améliorer les conditions lorsque des erreurs ont été commises dans le passé;
- tester et faire des recherches sur les divers matériaux afin de trouver des méthodes rentables, compatibles avec l'éthique de la conservation.

### Formation

Une formation a été demandée pour les publics suivants:

- artisans traditionnels et autres techniciens du bâtiment;
- professionnels de la conservation (architectes, urbanistes, archéologues);
- gestionnaires de sites;
- politiciens et autres décideurs (aux niveaux national et local);
- membres du public.

Une partie de la discussion s'est intéressée au problème de l'implication de la communauté. Nombre d'exposés ont parlé de la nécessité d'impliquer les communautés locales (en tenant compte de leurs structures traditionnelles), à toutes les phases de la planification et de l'exécution des travaux de conservation. Dans les endroits (tel que le Mali) où la communauté continue à jouer un rôle important pour l'entretien et la maintenance, les actions doivent être soutenues. Dans les pays (tel que le Ghana) où les autorités ont pris ce rôle, il est nécessaire d'impliquer de nouveau les personnes pour la conservation et la gestion de leur patrimoine. Il est également indispensable de discuter avec des groupes locaux afin de parler de l'importance du patrimoine et le placer dans un contexte compétitif pour la modernisation, la formation, et la croissance économique. Enfin, des efforts devraient être fournis pour s'assurer que les populations locales ne dépendent pas des subventions et des aides, pour la maintenance et l'entretien de leur patrimoine. Les populations devraient considérer ces activités comme des activités quotidiennes et régulières.

D'autres questions intéressantes ont été abordées lors des exposés, notamment la relation entre le patrimoine architectural colonial et les nations modernes actuelles de l'Afrique, ou le problème du patrimoine intangible (immatériel) et son rapport avec le patrimoine immobilier.

Enfin, les exposés ont également discuté de certains programmes de conservation développés et réalisés à ce jour, y compris les efforts locaux et les partenariats avec des organisations internationales telles que l'UNESCO, UNDP, la Communauté Européenne, et l'ICCROM; les offices de développement tels que NORAD et SIDA; les institutions telles que CRATerre-EAG, l'Aga Khan Trust for Culture, et divers centres de formation en Afrique.

#### **4. Présentation des résultats de l'enquête sur " l'état du patrimoine culturel et les besoins de formation en Afrique sub-saharienne "**

Thierry Joffroy de CRATerre-EAG a présenté l'enquête sur " l'état du patrimoine culturel et les besoins de formation en Afrique sub-saharienne ". Un résumé complet des résultats de l'enquête est présenté dans le document intitulé *Stratégie de formation pour le Patrimoine Culturel Immobilier en Afrique au Sud du Sahara*, distribué à la réunion. (Des copies supplémentaires sont disponibles, sur demande à l'ICCROM.)

#### **5. Présentation du programme AFRICA 2009**

L'avant-projet du programme AFRICA 2009 a été présenté par Joseph King, de l'ICCROM et Thierry Joffroy, de CRATerre-EAG. Le texte complet de cette présentation, intitulée

*Présentation du Programme AFRICA 2009* a été distribué à la réunion. (Des copies supplémentaires sont disponibles, sur demande à l'ICCROM.) Il a été rappelé que l'élaboration du programme était due à l'effort conjugué de l'ICCROM, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et CRATerre-EAG, sur la base d'un questionnaire distribué et analysé en 1996.

Le but du programme est d'améliorer des conditions pour la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique subsaharienne grâce à une meilleure intégration de celui-ci dans un processus de développement durable. "Le patrimoine culturel immobilier" comprend les édifices, les monuments, les ensembles d'édifices archéologiques ou autres sites, les établissements humains, les villes et les paysages culturels. "Le développement durable" est défini comme un processus de développement prenant en compte les besoins sociaux, culturels, économiques et environnementaux d'une zone et de sa communauté.

Les objectifs du programme sont essentiellement trois. Le premier objectif est *la promotion de l'intégration de la conservation du patrimoine culturel immobilier dans le contexte plus vaste du développement en Afrique*. La finalité de cet objectif est de travailler avec les professionnels africains afin de créer - au sein du processus de développement - un environnement culturel adapté au contexte culturel spécifique. Cet objectif sera atteint grâce à la recherche, à la discussion et à la diffusion d'informations sur des thèmes communs à ces deux domaines importants ainsi qu'au renforcement de la sensibilisation des politiciens, des décideurs et du grand public sur lesdits thèmes. En outre, le programme collaborera avec les autorités locales concernées en vue d'adapter les cadres juridiques, politiques et administratifs dans lesquels le développement et la conservation prennent place.

Le deuxième objectif est *le renforcement de la capacité d'un éventail plus large d'acteurs impliqués dans la conservation du patrimoine culturel immobilier*. Cet objectif vise les décideurs, les responsables des ressources du patrimoine, les professionnels tels qu'architectes, planificateurs et archéologues, ainsi que les hommes de métiers et les professionnels du bâtiment travaillant sur les sites du patrimoine culturel immobilier. Cet objectif sera atteint grâce à tout un éventail d'activités de formation - cours, séminaires, formation sur le tas - au niveau régional, national et des sites. L'une des conditions du succès de cet objectif sera la création d'opportunités permanentes de formation des professionnels africains, sur le continent, par d'autres professionnels africains.

Le troisième objectif est *la création d'un réseau de communication permettant un échange rapide d'informations entre professionnels africains*. Cet objectif vise à remédier à l'isolement de nombreux professionnels en Afrique ainsi qu'à garantir que la recherche, le savoir-faire et les "meilleures pratiques" soient diffusés afin d'accroître les connaissances et de limiter le gaspillage et le double emploi des ressources.

Le programme est conçu comme une approche intégrée visant la réalisation des objectifs précités, en tirant parti des activités à deux niveaux. Au niveau régional, le projet cadre est en cours d'élaboration en tant que cadre global du programme. Ce cadre peut être considéré comme un instrument de réalisation de toute une gamme d'actions régionales dans les domaines de la formation, de la collecte et de l'échange d'informations, donnant une orientation aux projets situés et fournissant un cadre administratif aux fins de l'exécution et de

l'évaluation de l'ensemble du programme. Au niveau national, des projets situés seront élaborés en vue du renforcement des capacités locales dans le cadre de la réalisation du programme et des travaux de conservation sur des sites spécifiques. Aux deux niveaux - projet cadre et projets situés - les activités permettront de fournir une stratégie globale en vue de la réalisation des objectifs du Programme Afrique 2009. L'ensemble de ces activités seront réalisées de concert avec les organisations et institutions régionales concernées.

Le **projet cadre** comprendra un certain nombre de composantes qui permettront la réalisation des résultats illustrés ci-dessus. Un **cours de formation**, organisé sur une base annuelle et alternant anglais et français, sera dispensé à des groupes cibles composés de décideurs et de professionnels. Les deux premiers - prévus en 1999 et 2000 - s'adresseront aux chefs de département responsables de la conservation du patrimoine culturel immobilier auprès des Ministères de la culture. Ces cours permettront de sensibiliser ces fonctionnaires de haut niveau aux principaux concepts et thèmes liés à la conservation en référence à un processus de développement durable. Le cours devrait durer trois mois, et les thèmes devraient couvrir une grande variété de questions concernant la conservation et le développement. Après l'an 2000, les cours s'adresseront aux professionnels concernés par la conservation de différents types de patrimoine culturel immobilier.

Une série de **projets de recherche** seront réalisés sous les auspices du projet cadre afin de recueillir et d'analyser de nouvelles informations et d'élaborer de nouvelles lignes de pensée en référence à des thèmes importants. Ces projets pourraient être directement liés à un type particulier de patrimoine culturel immobilier (comme les zones urbaines) ou bien pourraient couvrir des sujets plus vastes (par exemple, des études sur la conception de cadres juridiques visant à satisfaire les besoins en matière de conservation et de développement, ou encore le tourisme durable et la gestion des sites). Ces études ne se limiteraient pas à décrire les situations existantes mais suggéreraient également les moyens d'identifier des solutions aux problèmes existants.

Des **séminaires régionaux** sur des thèmes spécifiques (liés aux projets de recherche et aux projets situés) seraient organisés une fois par an dans des lieux différents. Ces réunions serviraient de forum de discussion de problèmes communs et permettraient de diffuser des informations utiles relatives à un thème donné. Les institutions partenaires dans la région devraient être identifiées pour la coordination de ces réunions.

Un **programme de communication** sera élaboré afin d'assurer un échange rapide d'informations entre les institutions locales participant au programme. Au départ, cet échange prendrait la forme d'un bulletin d'informations contenant des articles fournissant des informations concernant les projets situés et les activités régionales. Des efforts seraient également faits afin d'assurer que chaque institution locale dispose de l'équipement nécessaire pour utiliser le courrier électronique et Internet. Une fois cela accompli, un groupe de discussion via Internet et courrier électronique pourrait être créé afin de permettre une communication efficace. La publication des résultats de la recherche, tant sur Internet que sur papier, est également envisagée afin de diffuser à un public plus vaste les informations recueillies au cours du programme.

Le **Comité de Coordination** est un autre élément important du programme. Il sera composé de quatre professionnels africains et des membres de chacune des trois organisations internationales. Le rôle de ce Comité de coordination sera de superviser l'avancement du programme, y compris l'examen des propositions concernant les projets individuels, l'évaluation de l'exécution du projet cadre et des projets situés ainsi que la promotion de thèmes et de spécialistes pour les différents séminaires, cours et recherche organisés dans ce cadre. Dans un premier temps, le Comité de coordination devrait se réunir une fois par an.

L'objectif des **projets situés** est d'améliorer les conditions de conservation de sites spécifiques dans la région. Les projets situés sont considérés comme des activités individuelles menées au niveau national ou local. Leur but est de renforcer les capacités locales et la sensibilisation tout en travaillant sur des projets actuels de conservation. Ils sont conçus pour découvrir les besoins de la formation, rationaliser les méthodes de travail, adapter ces méthodes aux réalités de terrain et répondre aux besoins d'intervention rapide sur certains sites. Leur méthodologie opérationnelle consiste à stabiliser la situation présente, à approfondir la connaissance des conditions actuelles et des besoins, et enfin, à développer un programme pour la conservation et la maintenance, comprenant la formation des professionnels locaux, des techniciens de la construction, et du public. Les projets situés peuvent être réalisés sur différents types de patrimoine immobilier, y compris les monuments ou édifices, les sites archéologiques, les zones urbaines, etc. Le contenu exact des projets situés varierait bien entendu en fonction du type de patrimoine et des besoins particuliers du site. Un groupe préliminaire de projets situés a déjà été réalisé sur des sites au Mali, au Bénin, au Ghana et en Gambie. Un deuxième groupe a déjà été financé pour des sites identifiés au Ghana, en Ouganda, au Zimbabwe et en Ethiopie.

Les ressources financières prévues pour réaliser toutes les actions du *projet cadre* sont estimées approximativement à 1.000.000 US\$, pour les trois premières années du projet (la phase pilote). Les *projets situés* devront être financés sur une base individuelle. A ce jour, les trois organisations partenaires, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, CRATERRE-EAG et l'ICCROM ont déjà investi plus de 500.000 US\$ dans le groupe préliminaire de *projets situés* et dans le développement de l'ensemble du programme.

## **6. Discussion du programme par les participants de la réunion**

Les participants de la réunion ont été invités à discuter des diverses composantes du programme AFRICA 2009, présenté ci-dessus. Pour faciliter cette activité, trois groupes ont été créés, un groupe anglophone et deux groupes francophones. La discussion a été divisée en deux parties. Dans la première partie, les participants devaient présenter les buts et les objectifs du projet d'ensemble; dans la seconde partie, ils devaient se concentrer sur les aspects particuliers du cours de formation.

Concernant la première partie de la discussion, chaque groupe a généralement approuvé les objectifs et buts du programme AFRICA 2009. Les groupes ont considéré que le programme, tel qu'il était conçu, reflétait les principales questions abordées dans les exposés des participants, présentés précédemment lors de la réunion. Il y eut cependant quelques suggestions pour affiner le document. Il a été souligné, par exemple, qu'il serait utile de grouper et donner la priorité aux listes des « Objectifs généraux » et des « Objectifs

mesurables » présentés dans la présentation du programme. Cela devrait permettre de clarifier le programme et aussi de contrôler plus facilement son déroulement.

Plusieurs participants ont également proposé d'améliorer la définition "patrimoine culturel immobilier" en incluant:

- les sites d'art rupestre (découverts dans les régions méridionales du continent);
- les sites mixtes (comportant plus d'une caractéristiques déjà citées).

Il y a également eu la question de savoir si « installations humaines » était le mot correct à utiliser dans le contexte de ce programme. Mais il a été expliqué qu'une tentative était faite pour utiliser le vocabulaire présenté dans la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

D'autres suggestions ont été faites pour ajouter des objectifs au programme:

- intégrer les projets existants, les acteurs (particuliers et institutions) dans le cadre du programme;
- essayer d'impliquer complètement les jeunes dans le déroulement du programme (la jeunesse est une ressource très importante en Afrique. Les jeunes seront responsables de la conservation future du patrimoine; il est donc important de les impliquer dès maintenant afin qu'il y ait une continuité d'actions);
- développer des programmes pour le contrôle et la surveillance du patrimoine, afin d'assurer une maintenance continue;
- renforcer l'implication de la communauté dans le processus de conservation.

Dans la deuxième partie de la discussion consacrée au premier cours de formation qui doit se dérouler en 1999 et l'an 2000, les participants ont été invités à discuter des aspects suivants:

- durée (une durée de trois mois a été proposée)
- langue (Français/Anglais une année sur deux ou un cours traduit simultanément)
- public concerné
- une courte liste des thèmes possibles pour le cours.

#### Groupe 1 (Anglais)

*Durée:* 3 mois

*Langue:* Français/ Anglais une année sur deux

*Public concerné:* Décideurs aux niveaux national et régional

*Thèmes:*

- gestion du site
- gestion du tourisme et contrôle (y compris la présentation du site, le développement des programmes touristiques et les aspects économiques du tourisme)
- cadres juridiques
- structures administratives

#### Groupe 2 (Français)

*Durée:* Variable en fonction du public (voir ci-dessous)

*Langue:* Français/ Anglais une année sur deux

*Public concerné:*

- gestionnaires du patrimoine immobilier et professionnels (3-4 semaines)
- gestionnaires des projets situés (de sites) (6-8 semaines)
- artisans (3-4 semaines)

*Thèmes:*

- identification du patrimoine immobilier
- étude de conservation et restauration
- cadres institutionnels de la conservation
- développement d'une base pour l'évaluation des projets
- formation des formateurs

### Groupe 3 (Français)

*Durée:* 3 mois

*Langue:* Français/ Anglais une année sur deux

*Public concerné:*

- gestionnaires du patrimoine
- architectes (travaillant avec les Ministères de la Culture)
- presse culturelle (valorisant l'importance de la sensibilisation)
- gestionnaires des projets situés

*Thèmes:*

- concepts théoriques et connaissance du patrimoine immobilier
- rudiments d'archéologie
- problèmes de restauration et conservation
- problème de gestion

Pendant la discussion générale qui a suivi, les représentants de l'ICCROM, du Centre du Patrimoine Mondial et CRATerre-EAG ont adressé leurs remerciements aux participants pour l'utilité de leur collaboration. Ils ont souligné que nombre des problèmes soulevés par les participants avaient été discutés pendant l'élaboration du programme. Ils ont fait remarquer par exemple, que la majeure partie du public identifié par les groupes serait accueillie au sein des diverses activités du programme. Ils ont également assuré que la formulation finale du programme (qui devrait être discuté par le Comité de Coordination) refléterait les commentaires effectués pendant la réunion.

La discussion s'intéressa également aux besoins budgétaires estimés pour le programme. Il a été expliqué que jusqu'à ce jour, le projet a uniquement été financé par un capital de lancement pour permettre l'évaluation des besoins et le développement du programme. Dans les prochains mois, il sera nécessaire d'explorer les partenariats avec les agences de financement. Les participants de la réunion ont été invités à réfléchir à des sources éventuelles de financement à la fois pour les activités du *projet cadre* et pour les *projets situés* individuels. Concernant les estimations pour chaque activité, il a été expliqué que les coûts varieraient en fonction des décisions finales relatives au lieu de l'activité, la durée et le nombre de personnes

impliquées. Mais, il a aussi été expliqué que les coûts présentés étaient des estimations basées sur la longue expérience de l'ICCROM pour ce type d'activités en Afrique. Il sera nécessaire d'estimer un budget plus détaillé, étant donné les paramètres spécifiques de chaque activité.

## **7. Actions complémentaires**

Concernant les actions complémentaires, deux questions devaient être discutées. La première concernait la formation du Comité de Coordination. Après discussion, il a été décidé qu'il serait préférable d'avoir deux francophones et deux anglophones au sein du comité. Il a été décidé que les participants africains désigneraient leurs représentants en se réunissant dans deux groupes séparés (anglais et français) et en se mettant d'accord sur leur choix. Les représentants sélectionnés sont les suivants:

- George Abungu, Kenya
- I.N. Debrah, Ghana
- Irie Bi Balo, Côte d'Ivoire
- Ali Ould Sidi, Mali

La première réunion du Comité de Coordination était prévue pour le 26 Mars 1998, à Abidjan, après cette réunion. Les minutes de la réunion du Comité sont présentées dans l'**Annexe 3**.

La seconde question abordée était la rédaction de la résolution de soutien pour le programme AFRICA 2009. La résolution a été discutée et corrigée. Un projet de résolution a ensuite été approuvée par toutes les parties de la réunion. Elle est présentée dans l'**Annexe 4**.

## **8. Autres questions**

Les représentants des organisations participant à la réunion, ont été invités à faire des commentaires. Les personnes suivantes se sont exprimées:

- Nicole F. Adam, Attaché d'administration centrale, Chargée du patrimoine et des archives, Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie;
- Reidun Veia, Head of Section for Development Technology Department, Norwegian Directorate for Cultural Heritage;
- Per Knutsson, Regional Officer for Culture and Media, Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA);
- Kaoudia N'Da N'Guessan, Directeur Général, Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, Lomé, Togo;
- Synnove Vinsrygg, Senior International Advisor, Norwegian Directorate for Cultural

En général, les représentants ont exprimé leur intérêt pour les discussions, qui se sont déroulées pendant les deux derniers jours, et ont tous affirmé leur engagement pour atteindre les objectifs de conservation du patrimoine culturel immobilier, dans le cadre d'un développement durable. Une autre question a été abordée, concernant la nécessité d'un réseau

et d'une coordination adéquate au sein des différents groupes impliqués dans la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique. Per Knutsson a souligné qu'il était important de ne pas se concentrer uniquement sur les projets individuels mais de s'intéresser à l'ensemble du contexte. Synnove Vinsrygg a ajouté qu'il était nécessaire de s'assurer que le programme, en plus de la coordination, demeure dans les mains des professionnels africains. Elle a exprimé l'espoir que cela se réalise grâce au comité de coordination et aux consultations avec d'autres acteurs. Kouadio N'Da N'Guessan a déclaré que le programme aurait pu inclure plus de collaboration de la part des organisations africaines, à l'exemple de son institution. Lors des échanges qui suivirent, il a été souligné que le programme avait été élaboré sur la base de la collaboration des professionnels africains (suite aux questionnaires) et grâce à l'intégration des concepts discutés lors de réunions sur le thème de l'Afrique (par exemple, la réunion à Nairobi en Mai 1997 financée en partie par SIDA). Il a été spécifié que le programme, tel qu'il avait été développé, constituait uniquement un cadre. L'élaboration du programme continuera sur la base des activités individuelles développées ultérieurement par le comité de coordination, en relation avec les professionnels de la région.

Enfin, les personnes ayant pris la parole, ont exprimé leur désir de poursuivre le dialogue avec les participants de la réunion et avec le programme, afin de soutenir et collaborer, selon les formes définies.

## **9. Conclusion de la réunion**

En guise de conclusion, des remerciements ont été adressés à tous ceux qui ont travaillé et contribué au succès de la réunion:

- le Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire;
- la Mission Française pour la Coopération et l'Action Culturelle à Abidjan;
- le bureau de l'UNESCO à Abidjan;
- le Centre du Patrimoine Mondial et le Comité de l'UNESCO;
- l'ICCROM;
- CRATerre-EAG.

Enfin, les participants de la réunion ont été remerciés pour leurs contributions à la réunion, grâce à leurs exposés, leurs commentaires, leurs idées et leur enthousiasme pour le succès futur du programme. Il a été exprimé l'espoir que cette réunion puisse jouer un rôle essentiel pour le début des améliorations des conditions et des possibilités pour la conservation du patrimoine immobilier en Afrique sub-saharienne.

## **10. Présentation de Grand-Bassam et excursion**

La dernière activité de la réunion était une visite de la ville historique de Grand-Bassam, organisée par le Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire. Nicole F. Adam a donné des explications aux participants sur certaines des planifications urbaines et programmes de conservation actuellement réalisés, avec l'aide de la France et de l'Union Européenne. L'excursion à Grand-Bassam a eu lieu le 25 Mars.

## Annexe 1

# AFRICA 2009

*Conservation of Immovable Cultural Heritage in Sub-Saharan Africa/ Conservation du Patrimoine Culturel Immobilier en Afrique au Sud du Sahara*

WHC-UNESCO - ICCROM - CRATerre-EAG  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire

### List of Participants/Liste des Participants

Abidjan, 23-25 March 1998

#### Benin

Aimé P. GONCALVES  
Ministère de la Culture et de la Communication  
B.P. 490  
Cotonou  
BENIN  
Tel: (229) 323022  
Fax: (229) 323022  
Email: eamau@syfed.tg.refer.org

Nicolas CHAMBON  
Assistant Technique PADEC  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 21 53 21  
Fax: (225) 21 33 59

#### Côte d'Ivoire

S.E. Prof. Bernard ZADI ZAOUROU  
Ministre de la Culture  
Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 21 40 34  
Fax: (225) 21 33 59

Pierre DJEDJE TRE  
Directeur Régional de la Culture du Centre-Ouest  
B.P. 124  
Daloa  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 78 33 18

Bernard GBEHE GUEI  
Directeur Régional de la Culture de l'Ouest  
B.P. 1050  
Man  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 79 04 25

#### BARRO AMINATA

Directeur du Musée National du Costume  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. 311  
Grand Bassam  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 30 14 15 / 30 13 70

#### IRIE BI BALO

Sous-directeur des Sites & Monuments  
Direction du Patrimoine Culturel et des Musées  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 21 88 27  
Fax: (225) 21 33 59

#### Philippe BONCOUR

Conseiller Technique  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 21 22 80  
Fax: (225) 21 33 59

Tiburce KOFFI KOUADIO  
Directeur Régional de la Culture du Sud  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 21 24 08

KOUAKOU KONAN  
Directeur Régional de la Culture du Centre  
B.P. 1314 ou B.P. 2659  
Bouake  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 63 31 27  
Fax: (225) 63 33 52

LASSINA COULIBALY  
Directeur Régional de la Culture du Nord  
B.P. 155  
Korhogo  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 86 04 66 ou 86 00 95

Jean LOHOUROU  
Sous-directeur des Cultures  
Direction du Patrimoine Culturel et des Musées  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 22 34 40  
Fax: (225) 21 33 59

SAVANE YAYA  
Directeur du Musée des Civilisations  
Direction du Patrimoine Culturel et des Musées  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 22 20 56  
Fax: (225) 21 33 59

YANLA BI DJE  
Directeur Régional de la Culture de l'Est  
B.P. 712  
Abengourou  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 91 36 51

ALLA KOUAMÉ MICHEL  
Direction du Patrimoine Culturel  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 22 34 44  
Fax: (225) 21.33.59

Raymond ZOGBO GNOLEBA  
Directeur  
Direction du Patrimoine Culturel et des Musées  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
Abidjan  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 21 53 21  
Fax: (225) 21 33 59

#### **Ethiopia**

H.M. JARA  
Director  
Centre for Research and Conservation of Cultural  
Heritage  
P.O. Box 13247  
Addis Ababa  
ETHIOPIA  
Tel: (251- 1) 157630

#### **France**

Nicole F. ADAM  
Attaché d'administration centrale  
Chargée du patrimoine et des archives  
Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la  
Francophonie  
75700 Paris  
FRANCE  
Tel: (33-1) 53693526  
Fax: (33-1) 53693598

#### **Ghana**

I.N. DEBRAH  
Acting Director  
Ghana Museums and Monuments Board  
PO Box 3343  
Accra  
GHANA  
Tel: (233-21) 22 16 33/35

**Kenya**

George ABUNGU  
Director  
Regional Museums, Sites, and Monuments  
National Museums of Kenya  
P.O. Box 40658  
Nairobi  
KENYA  
Tel: (254-2) 744673  
Fax: (254-2) 741424  
Email: abungu@arcc.or.ke

**Mali**

Ali Ould SIDI  
Mission Culturelle Tombouctou  
B.P. 63  
Tombouctou  
MALI  
Tel: (223) 92 10 77  
Fax: (223) 92 10 77

**Norway**

Reidun VEA  
Head of Section for Development Technology  
Department  
Directorate for Cultural Heritage  
P.O. Box 8196, Dep.  
N-0034 Oslo  
NORWAY  
Tel: (47-22) 940 560  
Fax: (47-22) 94 04 05  
Email: reidun.vea@ra.dep.no

**Sweden**

Per KNUTSSON  
Regional Officer for Culture and Media  
Embassy of Sweden/Swedish International  
Development Cooperation Agency (SIDA)  
Embassy of Sweden  
P.O. Box 9274  
Dar es Salaam  
TANZANIA  
Tel: (255-51) 111235/40  
Fax: (255-51) 113420  
Email: per.knutsson@sida.se

**Tanzania**

Donatius M.K. KAMAMBA  
Ag. Director of Antiquities  
Department of Antiquities  
P.O. Box 2280  
Dar es Salaam  
TANZANIA  
Tel: (255-51) 116554  
Fax: (255-51) 116554

Mwalim Ali MWALIM  
Technical Director  
Stone Town Conservation and Development  
Authority  
P.O. Box 4233  
Zanzibar  
TANZANIA  
Tel: (255-54) 31408  
Fax: (255-54) 30046  
Email: stonetown@zanzinet.com

**Zimbabwe**

Edward MATENGA  
Regional Director  
National Museums and Monuments of Zimbabwe  
Great Zimbabwe National Monument  
P.O. Box 1060  
Masvingo  
ZIMBABWE  
Tel: (263-39) 62080  
Fax: (263-39) 63310  
Email: natmus@baobab.cszim.co.zw

**CRATerre-EAG**

Thierry JOFFROY  
B.P. 2636  
38036 Grenoble Cedex 2  
FRANCE  
Tel: (33-4) 76 40 66 25  
Fax: (33-4) 76 22 72 56  
Email: craterre-eag.formation@grenoble.archi.fr

**EAMAU**

KOUADIO N'Da N'Guessan  
Directeur Général  
Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de  
l'Urbanisme  
B.P. 2067  
Lomé  
TOGO  
Tel: (228) 21 62 53  
Fax: (228) 22 06 52  
Email: eamau@cafe.tg

**Christian BARILLET**

Conseiller Technique  
Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de  
l'Urbanisme  
B.P. 2067  
Lomé  
TOGO  
Tel: (228) 21 62 53  
Fax: (228) 22 06 52  
Email: eamau@cafe.tg

**ICCROM**

Gaël de GUICHEN  
Assistant du Directeur Général  
Via di San Michele 13  
00153 Rome  
ITALY  
Tel: (39-6) 585 53 361  
Fax: (39-6) 585 53 349  
Email: gg@iccrom.org

**Joseph KING**

Programme Officer  
Via di San Michele 13  
00153 Rome  
ITALY  
Tel: (39-6) 585 53 313  
Fax: (39-6) 585 53 349  
Email: jk@iccrom.org

**Nordic World Heritage Office**

Synnove VINSRYGG  
Senior International Advisor  
Directorate for Cultural Heritage  
P.O. Box 8196, Dep.  
N0034 Oslo  
NORWAY  
Tel: (47-22) 94 04 78  
Fax: (47-22) 94 04 05  
Email: synnove.vinsrygg@ra.dep.no

**UNDP**

Susanne VEDSTED  
Chargée de Programme  
01 B.P. 1747  
Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: 21 13 41  
Fax: 21 13 67  
Email: fo.ivc.undp.org

**UNESCO**

Lucette De ANDRADE-DIAWARA  
Chef de Bureau/Représentante  
UNESCO Abidjan  
01 B.P. 1747  
Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 22 42 99  
Fax: (225) 21 68 77  
Email: abidjan@unesco.org

**Aicha KONE**

Assistante pur la Communication et la Culture  
UNESCO Abidjan  
01 B.P. 1747  
Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tel: (225) 22 42 99  
Fax: (225) 21 68 77  
Email: abidjan@unesco.org

**Galia SAOUMA-FORERO**

World Heritage Centre  
7 Place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
FRANCE  
Tel: (33-1) 45 68 14 74  
Fax: (33-1) 48 68 55 70  
Email: g.saouma-forero@unesco.org

## Annexe 2

# AFRICA 2009

*Conservation of Immovable Cultural Heritage in Sub-Saharan Africa/ Conservation du Patrimoine Culturel Immobilier en Afrique au Sud du Sahara*

WHC-UNESCO - ICCROM - CRATerre-EAG  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire

## Projet ordre du jour

*Lundi 23 mars 1998*

9:00

Arrivée des personnalités

9:30

1. Cérémonie d'ouverture de la réunion:
  - i) allocution prononcée par M. Gaël de Guichen, Assistant du Directeur-général de l'ICCROM
  - ii) allocution prononcée par Madame Lucette de Andrade-Diawara, Chef de Bureau/Représentante de l'UNESCO Abidjan
  - ii) allocution de bienvenue prononcée par son Excellence le Professeur Bernard Zadi Zaourou, Ministre de la Culture de la Côte d'Ivoire

Pause café

2. Présentation d'interventions passées et des besoins en formation dans les pays des participants à la réunion
  - i) Bénin
  - ii) Côte d'Ivoire
  - iii) Ethiopie
  - iv) Ghana
  - v) Kenya
  - vi) Mali
  - vii) Tanzanie
  - viii) Zanzibar
  - ix) Zimbabwe
3. Présentation des résultats de l'enquête sur "l'état du patrimoine culturel et le besoin de formation en Afrique au sud du Sahara"
4. Présentation du Programme AFRICA 2009

***Mardi, 24 mars 1998***

9:00

5. Présentation du Programme AFRICA 2009 (suite)
6. Discussion du programme par les participants à la réunion
7. Actions de suivi
8. Autres questions soulevées par la réunion
9. Conclusion de la réunion
10. Présentation de Grand-Bassam

***Mercredi 25 mars 1998***

11. Excursion à Grand-Bassam

## Annexe 3

# Minutes Réunion de Coordination pour AFRICA 2009 Conservation du Patrimoine Culturel en Afrique sub-saharienne

Abidjan, 26 Mars 1998

**Présents:** George Abungu, *Kenya*  
Irie Bi Balo, *Côte d'Ivoire*  
I. N. Debrah, *Ghana*  
Ali Ould Sidi, *Mali*  
Galia Saouma-Forero, *Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO*  
Thierry Joffroy, *CRATerre-EAG*  
Gaël de Guichen, *ICCROM*  
Joseph King, *ICCROM (observateur et rapporteur)*

La réunion a été présidée par G. Abungu. En principe, il avait été prévu que le comité soit composé de 4 professionnels africains et d'un représentant de chacune des trois organisations internationales. G. De Guichen a demandé que le comité autorise J. King (second représentant de l'ICCROM) à assister à la réunion, en tant que observateur et rapporteur. Le comité a accepté.

L'ordre du jour suivant a été discuté et approuvé par les membres du Comité de Coordination.

*Ordre du jour (décidé par le comité)*

1. Rôle du comité, du président et du secrétariat
2. Communication
3. Suite de la réunion d'Abidjan et mise en place du programme
4. Stratégie de financement
5. Autres

### ***1. Rôle du Comité, du Président et du Secrétariat***

Le comité sera composé de 4 professionnels africains de pays différents, reflétant autant que possible la diversité du patrimoine culturel sur le continent, et d'un représentant de chacune des trois organisations internationales, l'ICCROM, le Centre du Patrimoine Mondial et CRATerre-EAG.

La tâche du comité consiste à s'assurer que les objectifs du programme seront atteints grâce aux activités suivantes:

- production d'une série de critères pour identifier les organisations partenaires et les institutions appropriées dans la région;
- discussion et évaluation du travail réalisé pour le *projet cadre* et le *projet situé* individuel;

- examen des propositions pour les futurs *projets situés*;
- identification des thèmes et des personnes ressources pour les divers séminaires, cours et recherches dans le cadre du projet;
- donner les lignes directrices pour le développement du programme d'ensemble;
- développer les phases ultérieures du programme, après la phase pilote prenant fin en l'an 2000
- entreprendre éventuellement d'autres actions nécessaires au succès du programme.

Le rôle du président sera de diriger la coordination des réunions, de représenter le programme et de s'assurer que les actions seront entreprises pour sa mise en oeuvre.

Le rôle du secrétariat consistera à assurer l'échange régulier des informations entre les membres du comité et à réaliser les opérations quotidiennes nécessaires au fonctionnement du programme.

G. de Guichen a souligné que le secrétariat aura un rôle important pour le succès du programme. Il a cité pour exemple, le travail du programme PREMA qui possède 3 ½ personnes chargées d'effectuer les opérations quotidiennes.

La discussion s'est ensuite intéressée au transfert éventuel du secrétariat. Il a été convenu que le secrétariat serait désigné par l'ICCROM pour la phase pilote du programme (jusqu'à l'an 2000), et qu'une évaluation serait faite pour déterminer comment continuer à l'avenir.

Le président a été sélectionné. Le choix s'est porté unanimement sur G. Abungu. Il a ensuite été convenu que la présidence durerait deux ans.

La durée du service pour les membres du comité de coordination a été discutée. En principe, il a été convenu que les services prendront fin au terme de la phase pilote du programme. Mais il a été décidé que la fin exacte des services et les mécanismes de transfert à de nouveaux membres serait examinée lors de la prochaine réunion de coordination. Néanmoins, deux recommandations parmi celles exprimées à la réunion d'Abidjan, ont été soulignées:

- la nécessité d'une continuité au sein du comité (la participation des membres ne doit pas terminer en même temps);
- la nécessité d'une rotation (afin de permettre aux représentants de plus de pays possibles de participer tout au long du programme).

## **2. Communication**

Etant donné la répartition géographique des membres du Comité, et l'impossibilité d'organiser des réunions fréquentes, il sera indispensable de créer un moyen de communication rapide et efficace entre les différents membres. Chaque membre a mené une enquête sur leur situation en matière de communication. Les résultats suivants ont été recueillis (avec les informations pour contacter chaque membre):

**Kenya** (téléphone, télécopie et email)  
George ABUNGU  
Director, Regional Museums, Sites, and Monuments  
National Museums of Kenya  
P.O. Box 40658  
Nairobi  
KENYA  
Tél: (254-2) 744673  
Télécopie: (254-2) 741424  
Email: abungu@arcc.or.ke

**Mali** (téléphone et télécopie)  
Ali Ould SIDI  
Mission Culturelle Tombouctou  
B.P. 63  
Tombouctou  
MALI  
Tél: (223) 92 10 77  
Télécopie: (223) 92 10 77

**Ghana** (téléphone)  
I.N. DEBRAH  
Acting Director  
Ghana Museums and Monuments Board  
PO Box 3343  
Accra  
GHANA  
Tél: (233-21) 22 16 33/35

**Côte d'Ivoire** (téléphone et télécopie, bientôt email)  
IRIE BI BALO  
Sous-directeur des Sites & Monuments  
Direction du Patrimoine Culturel et des Musées  
Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire  
B.P. V. 39  
CÔTE D'IVOIRE  
Tél: (225) 21 88 27/ (portable) 08 03 14  
Télécopie: (225) 21 33 59

**CRATerre-EAG** (téléphone, télécopie et email)  
Thierry JOFFROY  
B.P. 2636  
38036 Grenoble Cedex 2  
FRANCE  
Tél: (33-4) 76 44 66 25  
Télécopie: (33-4) 76 22 72 56  
Email: craterre-eag.formation@grenoble.archi.fr

**ICCROM** (téléphone, télécopie et email)

Gaël de GUICHEN/ Joseph KING

Via di San Michele 13

00153 Rome

ITALIE

Tél: (39-6) 585 53 1

Télécopie: (39-6) 585 53 349

Email: gg@iccrom.org / jk@iccrom.org

**Centre du Patrimoine Mondial-UNESCO** (téléphone, télécopie et email)

Galia SAOUMA-FORERO

Centre du Patrimoine Mondial

7 Place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP

FRANCE

Tél: (33-1) 45 68 14 74

Télécopie: (33-1) 45 68 55 70

Email: g.saouma-forero@unesco.org

Une discussion a suivi sur les éventuels moyens de contacter le plus rapidement possible les membres sans télécopie ni poste électronique. Plusieurs possibilités ont été envisagées y compris le rapprochement du Centre du Patrimoine Mondial et du Gouvernement Norvégien (par l'intermédiaire des ambassades locales). Il a été décidé qu'il y aurait une enquête, afin de déterminer quel serait le meilleur moyen de procéder. Il a été suggéré que les membres du comité soient reliés par ordinateur dans un délai de 6 mois. La proposition a été approuvée, en principe.

Quand tous les membres auront le courrier électronique, il a été expliqué que l'ICCROM pourrait ensuite installer un forum électronique, afin d'envoyer simultanément des questions et des informations à tous les membres. G. de Guichen a relevé la possibilité de relier le réseau à d'autres réseaux existants, tel que celui de PREMA. Il a été convenu que cette possibilité serait envisagée. Il sera également nécessaire d'explorer les besoins des autres participants du programme en matière de communication, et développer le réseau de communication.

Pour diffuser les nouvelles relatives au programme, les membres du comité (et autres participants de la réunion d'Abidjan) ont ressenti la nécessité des conférences de presse et publications de presse, une fois de retour dans leur pays. Il sera nécessaire de faire la publicité du programme, pour augmenter la sensibilisation dans le pays et lancer des appels de fonds. Sans engagement local, le programme sera impossible.

### ***3. Suite de la réunion d'Abidjan et mise en oeuvre du programme***

#### *Documents*

Il est apparu nécessaire de fournir rapidement un compte-rendu de la réunion d'Abidjan aux participants et autres parties intéressées. Ce compte-rendu devrait garantir que tout le monde a compris et approuvé les résultats présentés pendant la réunion. Il sera ensuite possible de

réexaminer la présentation du programme AFRICA 2009, pour s'assurer que les idées abordées à la réunion ont été prises en considération.

Les documents suivants doivent être produits:

- Compte-rendu de la réunion d'Abidjan
- Minutes de la réunion de coordination
- Nouvelle présentation du programme AFRICA 2009

#### *Dossier Promotionnel*

Il a aussi été décidé qu'il serait nécessaire de créer un dossier promotionnel expliquant le projet à toutes les parties intéressées. Ce dossier devrait comporter une brochure d'information, une affiche et un auto-collant. Afin de créer ce document promotionnel, un logo et un message devront être produits rapidement.

#### *Lettres de Remerciements*

Il a été décidé d'envoyer des lettres de remerciements de la part du programme Africa 2009, aux personnes suivantes:

- Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire;
- le bureau de l'UNESCO à Abidjan pour son aide logistique lors de la réunion;
- la Mission Française pour la Coopération et l'Action Culturelle à Abidjan;
- les divers organismes de bienfaisance ayant assisté à la réunion;
- le Centre du Patrimoine Mondial pour le financement de la réunion à Abidjan;
- l'ICCROM pour avoir organisé la réunion d'Abidjan et pour avoir accepté d'assurer le secrétariat du programme.

#### *Actions Prioritaires pour le Programme*

Suite aux commentaires effectués pendant la réunion d'Abidjan, les cours ont été considérés une priorité pour le moment. Lors de la réunion, divers publics ont été envisagés pour les cours éventuels (directeurs régionaux et gestionnaires de sites, professionnels de la conservation et de la construction, etc). La nouvelle présentation du programme, prendra en considération les points de vue exprimés pendant la réunion. Le comité de coordination continuera à réfléchir aux moyens de toucher ces publics tout au long du programme.

Pour le premier cours, le comité a décidé qu'il serait préférable de s'adresser aux Directions Nationales du Patrimoine Culturel. Les directeurs peuvent ne pas pouvoir s'éloigner pendant toute la durée du cours, mais ils pourraient envoyer leurs cadres supérieurs. Ce niveau de compétence a semblé important pour deux raisons. D'abord, le cours devrait s'occuper de la conservation du patrimoine construit (dans le cadre d'un développement durable). Les cadres supérieurs devraient prendre part à la discussion sur ces sujets de manière à les intégrer dans les administrations nationales et à les diffuser à différents niveaux. La deuxième raison réside dans le fait que le cours pourrait être utilisé pour mieux réfléchir à ces sujets (comme sous la forme d'une série de séminaires ou d'ateliers de travail). Dans ce cas, il serait donc nécessaire de disposer de personnes possédant les compétences adéquates pour contribuer à la discussion. Conformément à la décision de deux des trois groupes créés lors de la réunion d'Abidjan, il a été décidé de prévoir un cours d'une durée de 3 mois.

Le contenu du cours sera très important et devrait être développé immédiatement en accord avec les membres du comité. Un avant-projet devrait être prêt pour la discussion et les éventuelles améliorations, avant l'été.

Puis il a été question de savoir si le premier cours devait se dérouler en français ou en anglais. Après discussion et en considérant qu'il est plus facile de réunir du matériel didactique et des fonds pour un cours en anglais, il a été décidé de commencer avec un cours en anglais en 1999, suivi d'un cours en français en l'an 2000. Cependant, il a été signalé qu'un petit séminaire en français serait également programmé en 1999, afin de permettre à tous les pays de participer aux activités pendant la première année.

Pour sélectionner les lieux où se dérouleront les activités, les questions à prendre en considération sont les suivantes:

- coûts les plus minimes possibles
- présence d'équipements
- facilité de communication
- possibilité de contributions nationales (financières, en nature, ou logistiques)
- existence de sites d'intérêt pouvant servir comme études de cas pour les cours (variété des types de patrimoine et des matériaux, et qualité - par exemple, sont-ils des sites potentiels pour la Liste du Patrimoine Mondial?-)

#### ***4. Stratégie de financement***

En ce qui concerne l'ensemble de la stratégie pour les appels de fonds, une première étape a été franchie avec l'identification des organisations à divers niveaux, comme éventuels collaborateurs pour les diverses activités du programme AFRICA 2009.

##### *Niveau International*

**ICCROM** - grâce au travail de secrétariat

**Fonds du Patrimoine Mondial** - à la fois au niveau national (les pays demandant des fonds pour des activités spécifiques) et au niveau du *projet cadre*

**UNESCO** - grâce à son programme de participation

**Organisation de l'Unité Africaine** - grâce à son programme Ubuntu

**Union Européenne** - à définir

**L'Organisation pour la Formation, les Sciences et la Culture de la Ligue Arabe (ALESCO)** est une autre éventuelle organisation de niveau international.

La **Banque Mondiale** a été envisagée, mais étant plus une banque de prêt qu'un organisme de bienfaisance, il serait difficile de la solliciter. En revanche, il serait possible d'engager la Banque pour les activités au niveau national, pour une part des prêts consentis aux pays. Cela devrait être examiné cas par cas, en fonction des lieux des diverses activités. Cependant, G.Abungui a souligné qu'il pourrait y avoir quelques fonds disponibles de la part de la banque, pour les activités culturelles. C'est une voie qui devrait être explorée.

*Niveau National*

**Norvège** - a assisté à la réunion d'Abidjan

**Suède** - a assisté à la réunion d'Abidjan

**Danemark**

**France** - a assisté à la réunion d'Abidjan

autres (**Allemagne, Italie, Suisse, Pays-Bas**, etc...)

*Fondations*

**Aga Khan Trust for Culture**

**World Monuments Funds**

**Getty Grant Programme**

**Rockefeller Foundation**

**Ford Foundation**

autres...

*Sociétés privées et particuliers*

La possibilité de recourir aux sociétés privées et aux particuliers a été envisagée dans certains cas. Cela pourrait être valable, en particulier dès que le site a été sélectionné pour une activité. Il serait alors possible de solliciter l'aide ou des services en nature de la part de certaines sociétés ou de particuliers dans le pays de l'activité.

Les membres du comité de coordination et les participants de la réunion d'Abidjan, devraient inciter les organisations avec lesquelles ils ont des contacts afin d'évaluer leur intérêt pour le programme. Si elles sont intéressées, elles peuvent être informées qu'une brochure d'information leur sera expédiée par le secrétariat et des contacts seront pris par les membres du comité de coordination.

**5. Autres**

Le Comité dans son ensemble a souhaité remercier le Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour son hospitalité et l'aide apportée pour l'organisation de la réunion, l'UNESCO et l'ICCROM pour l'organisation de la réunion, et G. Abungu pour son travail pendant la réunion et sa contribution au succès de la réunion.

## Annexe 4

### **SEMINAIRE SUR LA STRATEGIE DE FORMATION POUR LES SITES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE**

Abidjan, 23 - 25 mars 1998

Comme suite à la stratégie de formation pour le patrimoine culturel immobilier en Afrique adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 20<sup>ème</sup> session en décembre 1996, les participants au séminaire, représentants des pays suivants: BÉNIN, COTE D'IVOIRE, ETHIOPIE, GHANA, KENYA, MALI, TANZANIA MAINLAND, ZANZIBAR, ZIMBABWE

#### **Remercient**

le Ministère de la Culture de la Côte d'Ivoire, la mission de Coopération et d'action culturelle à Abidjan, l'UNESCO, le Centre du Patrimoine Mondial, l'ICCROM et CRATerre-EAG, pour avoir permis l'organisation de ce séminaire.

#### **Recommandent**

1. que le programme "AFRICA 2009" tel que discuté et approuvé soit mis en application car il contribue au bien être des communautés africaines et permet une conservation durable de leur patrimoine culturel immobilier.
2. que durant les trois ans de la phase pilote, une série d'activité soit entreprise comme indiqué dans le programme. Ces activités visent des groupes et des acteurs différents tant au niveau du continent (Projet cadre), qu'au niveau national (Projets situés).
3. qu'une structure de coordination soit établie et supportée entre autre par un réseau de communication afin d'assurer le suivi harmonieux du programme.

#### **Appellent**

les différentes agences internationales, nationales, non gouvernementales, les gouvernements africains et d'autres gouvernements intéressés, à unir leurs efforts fin d'assurer le succès du programme "AFRICA 2009".

Abidjan, le 25 Mars 1998